

## **Extrait de: «Les Objectifs de nos luttes de classes»**

**par Victor GRIFFUELHES et Louis NIEL**

**ex-Secrétaires de la Confédération générale du Travail.**

Première partie: «**Le syndicalisme révolutionnaire**» par Victor GRIFFUELHES (*voir par ailleurs*).

Deuxième partie: «**La valeur sociale du syndicalisme**» par Louis NIEL.

*La Publication sociale - PARIS - Année de publication non-précisée.*

---

# **LA VALEUR SOCIALE DU SYNDICALISME**

## **DEUXIÈME PARTIE: SA VALEUR ÉCONOMIQUE.**

Nous venons de voir que, sans appartenir à aucune doctrine politique, sans être allié ou affilié à aucun parti électoral ou secte philosophique quelconque, le syndicalisme avait une grande valeur politique qui se traduisait par l'influence de son action directe sur divers problèmes politiques de notre vie sociale.

Nous verrons plus loin qu'il a aussi une précieuse valeur morale par les idées et les sentiments auxquels il donne naissance, sentiments dont le rôle est grand dans l'œuvre de transformation sociale - quoi que puissent en penser les orthodoxes du matérialisme le plus absolu.

Voyons maintenant quelle est la valeur économique du syndicalisme.

C'est du reste sa valeur propre, essentielle. Ses valeurs politique et morale ne sont que des valeurs de conséquence, complétant et expliquant toute la valeur sociale du syndicalisme.

Le syndicalisme a d'abord un caractère nettement économique dans son origine, sa source, sa cause. Il n'existe pas uniquement, ni même principalement, parce qu'il y a des gouvernements. Il n'est pas parce que les gouvernements qui sont à la tête de nos sociétés sont républicains, monarchistes ou autocratiques. Ni même parce que les gouvernements établissent telles ou telles conditions exclusivement politiques. Il n'est pas non plus parce qu'à Rome il y a un pape catholique qui voudrait dominer le monde, ou qu'ailleurs il y a d'autres papes ou d'autres autorités religieuses qui se disputent la prépondérance sur la conscience des hommes. Tout cela est si peu la cause ou la source du syndicalisme que si, par supposition, l'existence de ces gouvernements et de ces religions pouvait se concilier avec la souveraineté du travail et la justice sociale, le syndicalisme ne serait pas et n'aurait pas de raison d'être, quels que fussent les gouvernements et les religions du monde.

D'autre part, toutes les religions du monde eussent-elles disparu, et l'organisation politique ou sociale de nos sociétés s'appelât-elle socialiste, collectiviste, communiste, anarchiste ou individualiste, si la souveraineté du travail n'était pas établie et la justice sociale réalisée, le syndicalisme subsisterait encore et s'imposerait pour défendre les travailleurs et combattre tous leurs adversaires.

Cela indique suffisamment que le syndicalisme est étranger à toute considération politique ou religieuse, et qu'il est avant tout l'instrument nécessaire pour faire obtenir aux travailleurs la part de bien-être et de liberté que cette qualité leur confère, part qu'ils n'ont pas, qu'ils n'ont jamais eue et qui constituera le triomphe de la justice sociale quand ils l'auront.

Le syndicalisme est né de l'iniquité économique, source de toutes les autres. Il est le résultat fatal, inévitable de cette iniquité et ne disparaîtra qu'avec elle. Voilà pourquoi nous sommes ceux qui croient le détruire par des mesures politiques ou des persécutions de toute nature.

Le jour où des hommes s'emparèrent par ruse ou par violence de la propriété et des instruments de

production, qu'ils disposèrent ainsi à leur gré de la vie des autres en s'affranchissant eux-mêmes du travail, ce jour-là le patronat se forma et l'iniquité économique commença.

Le patronat et son corollaire le salariat ont eu des formes différentes. Mais sous les formes les plus variées, l'iniquité économique s'est manifestée et se manifeste encore de nos jours par l'écrasement d'une grande multitude de travailleurs non propriétaires par les propriétaires non travailleurs.

Il est donc naturel qu'entre les écraseurs et les écrasés ne règne pas l'harmonie la plus parfaite, que les intérêts des uns et des autres soient antagonistes, et que les écrasés s'unissent instinctivement pour se défendre au jour le jour contre les écraseurs, en attendant de les faire disparaître tout à fait par l'établissement de formes sociales nouvelles.

Voilà l'origine, la cause essentiellement économique du syndicalisme.

Ainsi que nous ne cessons de le répéter, cette cause est d'une nature telle qu'elle oblige les travailleurs à se grouper sur le terrain du travail, quelles que soient par ailleurs leurs préférences politiques ou religieuses. Ceux qui, à cause de leurs opinions politiques, religieuses ou philosophiques, en d'autres termes, les travailleurs réactionnaires ou révolutionnaires qui répudient le syndicalisme sont de malheureux inconscients, puisqu'ils répudient le moyen le plus immédiat et le plus sûr d'atténuer les maux dont ils souffrent, et dont ils se plaignent pourtant tous également.

La nécessité de se grouper tous sur le terrain économique, et de faire volontairement abstraction de ses plus fortes passions politiques pour favoriser ce groupement, pénètre de plus en plus dans les couches du prolétariat. La force du syndicalisme - qui ne réside pas seulement dans la qualité, mais aussi dans la quantité de ses éléments - augmentera au fur et à mesure que le recrutement s'opérera ainsi, et c'est ce développement, à la fois conscient et numérique, qui donnera au syndicalisme une valeur économique de première force.

Ainsi le syndicalisme est économique dans sa cause et sa forme de constitution, il l'est donc, conséquemment, dans son objet, c'est-à-dire dans son action. Le syndicalisme agit sur un terrain économique. Son objet est d'obtenir d'abord une plus juste répartition de la production, des conditions de travail meilleures, tout en poursuivant comme fin, la plus juste répartition de la production et les meilleures conditions de travail qu'il sera possible d'obtenir par la suppression du patronat, c'est-à-dire par la substitution de la propriété fraternelle et sociale à la propriété individuelle et capitaliste.

Pour cette œuvre économique double de réforme quotidienne et de révolution ultérieure, y a-t-il pour le prolétariat une forme d'action qui ait une plus grande valeur que le syndicalisme?

Pour obtenir des salaires plus élevés, des journées de travail plus courtes, le repos hebdomadaire, la réduction du chômage, des règlements de travail plus conformes avec notre dignité et notre liberté, il n'est pas d'action plus efficace et plus rapide que celle exercée dans le syndicalisme par tous ceux qui ont besoin de ces améliorations, directement contre ceux qui les détiennent et des mains desquels nous devons les arracher. Pour détruire dans sa racine l'iniquité économique, il n'est pas d'éducation meilleure que celle qui se fait d'elle-même dans les syndicats par l'analyse quotidienne des causes et des effets de cette iniquité.

Voilà la valeur économique du syndicalisme.

Est-ce à dire que toute autre action est incapable de collaborer à cette œuvre économique? Nullement.

De même - nous l'avons déjà établi - que l'action économique du syndicalisme a une valeur politique par ses conséquences, de même l'action politique des partis qui poursuivent la destruction du régime capitaliste peut avoir et a des conséquences économiques qui secondent considérablement notre œuvre. C'est du reste ce qu'a démontré récemment la C.G.T. elle-même par l'excellente agitation qu'elle vient d'entreprendre pour sauver les quelques avantages économiques, que le prolétariat tient de quelques lois politiques.

Sachons simplement que la valeur politique de l'action économique, comme la valeur économique de l'action politique ne peuvent se réaliser complètement et s'entraider, qu'à la condition de ne pas se confondre, et soyons, une fois pour toutes, assez raisonnables pour les laisser s'exercer chacune sur son propre terrain.

**Louis NIEL.**

-----